



INSCRIPTION PREMIÈRE/TERMINALE RENTREE 2025-2026

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

➤ **MODALITES D'INSCRIPTION :**

L'inscription ne sera définitive qu'à la réception des pièces ci-dessous, qui devront être déposées **SELON LE CALENDRIER AU VERSO** :

- ↳ La fiche de renseignements à modifier en rouge si nécessaire
- ↳ la fiche pédagogique à compléter si nécessaire et à signer
- ↳ 20€ en espèces ou par chèque libellé à l'ordre du Foyer socio-éducatif du lycée Doisneau (participation volontaire des familles)

Pour les nouveaux élèves :

- ↳ La fiche de renseignements + la fiche pédagogique
- ↳ La fiche médicale d'urgence
- ↳ Photocopie des pages vaccinations du carnet de santé
- ↳ Photocopie de la carte d'identité
- ↳ Photocopie des bulletins 2024/2025

➤ **DIVERS :**

1) BOURSES :

Pour les élèves déjà boursiers, originaires d'un autre établissement, se présenter au **bureau de la restauration B117** (à compter du mois de septembre 2025).

2) DEMI-PENSION :

Pour le service de la restauration, voir le dossier joint.

3) INFIRMERIE :

Si vous souhaitez communiquer une nouvelle information importante sur la santé de votre enfant (allergie, traitement en cours, etc.) merci de **contacter l'infirmérie au 01.60.88.81.99** pour demander une nouvelle fiche médicale.

A CONSERVER POUR LA RENTRÉE PROCHAINE :

- Badge nominatif d'entrée dans l'établissement. *Les nouveaux élèves pourront se présenter en B120 à partir du 08/09/2025.*

INSCRIPTION EN TERMINALE GENERALE
Lycée Robert DOISNEAU

NOM :

Prénom :

SPE 1 :

SPE 2 :

Spécialités conformes à la décision du conseil de classe. AUCUN CHANGEMENT POSSIBLE

LANGUES VIVANTES :

LVA Anglais
LVB Allemand Espagnol Portugais

SECTION EUROPEENNE :

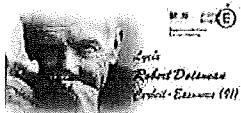
ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNEL(S) :

Toute inscription implique l'obligation d'assiduité durant la totalité de l'année scolaire. Aucune dérogation ne sera accordée. Toute absence non justifiée aux évaluations entraînera la note zéro.

J'ai pris connaissance sur le site internet du lycée (onglet scolarité) des documents relatifs à la scolarité de mon enfant (règlement intérieur, droit à l'image (Pronote et photo de classe), charte informatique, charte VRD et PLE)
J'accepte le droit à l'image oui non

Signature du représentant légal

Signature de l'élève



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

E
L
E
V
E

NOM :	Prénom :
Nationalité :	Sexe: M / F
Né(e) le :/...../.....	
Commune de naissance :	Département de naissance :
N° de portable (obligatoire) :	
Mail :	
Adresse de l'élève :	
N° et Rue :	
.....	
Code postal : Ville :	
SCOLARITE ANNEE 2024-2025 :	
Etablissement fréquenté (nom et adresse) :	
.....	
Classe fréquentée l'année dernière:	
Redoublement: <input type="checkbox"/> oui / <input type="checkbox"/> non	

R
E
S
P
O
L
O
E
N
G
S
A
L
B
L
E

1^{er} responsable

NOM :	Prénom :	Père / Mère / Autre:
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
:	prof :	:
Mail (obligatoire) :	@.....	
Nombre total d'enfants à charge :		
Nombre d'enfants à charge en lycée ou collège public :		
Situation / Profession:		
<input type="checkbox"/> En activité		
<input type="checkbox"/> Retraité		
<input type="checkbox"/> Chômage		
<input type="checkbox"/> Sans activité	Préciser de quelle activité :	

2^{ème} responsable

NOM :	Prénom :	Père / Mère / Autre:
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
:	prof :	:
Mail (obligatoire) :	@.....	
Situation / Profession:		
<input type="checkbox"/> En activité		
<input type="checkbox"/> Retraité		
<input type="checkbox"/> Chômage		
<input type="checkbox"/> Sans activité	Préciser de quelle activité :	

Partie réservée au Service Restauration :

NOM : Prénom : QF : Prix :

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS
POUR L'INSCRIPTION À LA DEMI-PENSION
2025-2026**

Nouvel élève

Elève inscrit au lycée Doisneau en 2024-2025

NOM : PRENOM : Classe :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom, prénom du responsable légal :

① : ☎ :

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- ↳ Attestation de paiement de la CAF où figure le Quotient Familial (voir ci-dessous les explications)
- ↳ Règlement (chèque à l'ordre du LYCEE R. DOISNEAU avec le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque ou espèces à remettre en main propre au Bureau B117 en échange d'un reçu).
- ↳ RIB du responsable légal financier Obligatoire pour tous les élèves (inscrire le nom et le prénom de l'élève au dos du RIB).

ATTENTION :

**Vous ne recevrez plus l'attestation de restauration
scolaire qui était envoyée par la Région Ile de France.**

Chaque famille doit impérativement transmettre au service Restauration :

- ↳ Une attestation de paiement de la CAF où figure le Quotient Familial (datant de moins de 3 mois) à demander à la CAF ou à imprimer sur le site de la CAF.

OU
- ↳ Si vous n'êtes pas affilié à la Caisse d'Allocations, vous devez vous rendre sur le site de la Région Ile De France www.iledefrance.fr/equitable afin de calculer votre quotient
Il vous faudra imprimer l'attestation et **y joindre obligatoirement** :
 - La photocopie de l'intégralité du dernier avis d'imposition ou de non imposition de l'ensemble de la famille (avis d'imposition ou de non-imposition 2024 sur les revenus de 2023).
 - La photocopie de l'intégralité du livret de famille.
- ↳ J'accepte de payer le plein tarif sans justificatif.

**Ces documents sont obligatoires afin de déjeuner à la Restauration Scolaire
sous peine de se voir appliquer le tarif maximum de 4.58 € (euros).**

Tout dossier incomplet sera refusé

€ TARIFS :

Votre quotient familial mensuel CAF	Tranche de tarif	*Tarif par repas au Ticket	*Montant à donner à l'inscription
Moins de 183 €	A	0.50 €	10.00€
De 184 à 353 €	B	1.80 €	36.00€
De 354 à 518 €	C	2.02 €	40.04€
De 519 à 689 €	D	2.23 €	44.60€
De 690 à 874 €	E	2.45 €	49.00€
De 875 à 1078 €	F	2.66 €	53.20€
De 1079 à 1333€	G	2.86 €	57.20€
De 1334 à 1689 €	H	3.43 €	68.60€
De 1690 à 2388 €	I	4.01 €	80.20€
Plus de 2388 €	J	4.58 €	91.60€

*sous réserve de modification tarifaire

PAIEMENT :

- Carte Bancaire : borne située au 1^{er} étage face au bureau B117 du bâtiment B
 - Espèces : au Bureau du Service RESTAURATION (bureau B117).
 - Chèques : au Bureau du Service RESTAURATION (bureau B117) ou dépôt dans la boîte aux lettres mise à disposition sur la porte du Bureau RESTAURATION, à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée Doisneau. Merci d'indiquer le nom et prénom de l'élève au dos du chèque
 - Par internet : les identifiants seront remis aux nouveaux inscrits.
- ATTENTION : le paiement par internet n'est validé que quelques heures après sur notre logiciel.

☛ Tout élève dont le compte n'est pas approvisionné ne sera pas autorisé à déjeuner.

La réservation est obligatoire avant 10h00.

La réservation se fait sur internet ou sur la borne TPE en face du bureau B117.

❖ BIOMETRIE :

Sauf refus de votre part, tout élève nouvellement Demi-pensionnaire se verra enregistrer le contour de sa main (système de BIOMETRIE) et remettre un code PERSONNEL afin de déjeuner au self. (Délibération n° 109 du conseil d'administration du 25 avril 2017).

Ce système, mis en place en septembre 2017, évite les problèmes d'oubli de carte, de vol, de perte...

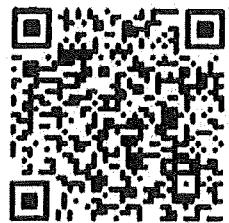
J'accepte le système de BIOMETRIE (du gel hydro alcoolique sera disponible en permanence et d'usage obligatoire, avant et après l'utilisation du lecteur du contour de la main).

L'enregistrement du contour de la main est obligatoire afin de pouvoir déjeuner à la demi-pension (merci de vérifier auprès du service Restauration en B117).

☒ SIGNATURE :



POURQUOI COTISER POUR LA MDL ET LE FSED ?

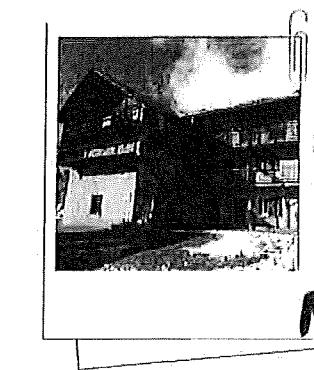


La MDL (Maison des Lycéens) est une association gérée par les élèves du lycée. Elle organise et soutient des projets qui participent à la vie du lycée : la cafétéria, les clubs, les tournois sportifs, le bal des Terminales... Créée en 2019, elle est au cœur du lycée. Chacun peut postuler pour y être bénévole et participer !

MDL

FSED

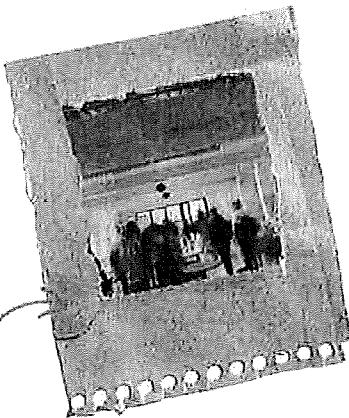
Le FSED (Foyer Socio-Educatif du lycée Doisneau) est une association gérée par les adultes du lycée. Fondé en 1963, le FSED est le seul en France à posséder un chalet : chaque année, plus de 400 élèves passent une semaine à Molines, depuis plus de 50 ans ! L'association aide aussi tous les élèves boursiers du lycée sur l'ensemble des voyages scolaires et accorde des aides exceptionnelles aux élèves en difficulté financière, même non boursiers. Elle participe enfin à certains projets comme les actions de la MDL ou les comédies musicales.



Le chalet de Molines !



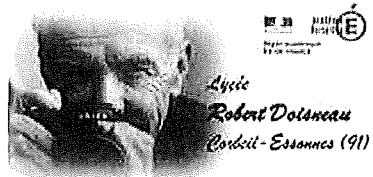
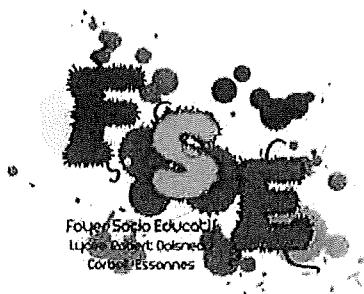
La cafétéria du lycée



En cotisant, vous participez à la vie du lycée ! Vous permettez à la MDL d'organiser des événements, à la cafétéria de fonctionner, aux clubs d'être financés, au chalet de Molines d'exister, aux élèves boursiers et/ou en difficulté financière de partir en voyage scolaire...

Vous profitez aussi :

- de tarifs préférentiels à la cafétéria
- d'un accès prioritaire et de tarifs préférentiels aux événements de la MDL
- d'un tarif préférentiel pour Molines



COTISATION FSE/MDL

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Le Foyer Socio-Educatif (FSE), est une association loi 1901 qui a pour but de promouvoir, coordonner et animer toutes les activités para-éducatives de l'établissement.

Le FSE est propriétaire d'un chalet à Molines en Queyras dans les Hautes Alpes dans lequel sont organisés des séjours pour les équipes pédagogiques qui le désirent. C'est chaque année environ 600 élèves qui partent principalement en séjour de ski de 5 jours, mais également en séjour « Oxygène » sports de montagne et activités nature.

La Maison des lycéens, une association entièrement gérée par des élèves du lycée, travaille en collaboration avec le FSE. Elle propose de nombreuses activités (différentes suivant les années :

- | | |
|------------------------------|---|
| - Sorties parcs d'attraction | - Clubs Manga |
| - Comédies musicales | - Bal de promo de fin d'année |
| - Actions de Solidarité | - Tournois sportifs, tournois de jeux vidéo |
| - Gestion de la cafétéria | - Ventes de roses St Valentin, etc. |

Le lycée bénéficie d'un espace dédié aux jeunes du lycée (cafétéria, espace ludique, etc.) situé au Bâtiment A. Les élèves y ont accès en dehors des heures de cours.

Le FSE et la MDL étant des associations, il faut en être adhérent pour bénéficier de leurs prestations. Ainsi, le FSE par exemple, ne pourra pas participer financièrement au cout d'un séjour à Molines, d'une sortie, d'un voyage ou d'une activité pour un élève qui n'en sera pas adhérent ; les sorties dans les parcs d'attraction sont également réservées aux adhérents.

Chaque élève est membre du Foyer Socio-Educatif (FSE) et de la Maison des Lycéens (MDL) du lycée Robert Doisneau par la cotisation unique de solidarité fixée **à un montant de 20 €** pour l'année scolaire 2025-2026. Le FSE et la MDL doivent être un lieu d'initiative, d'épanouissement pour chacun des élèves et étudiants, qui peuvent exercer leurs talents et compétences, mais aussi leur sens de l'organisation.

Attention : l'adhésion se fait le jour de l'inscription au lycée. Pour toute adhésion en cours d'année scolaire, le coût de l'adhésion est fixé à 30 euros

ATTESTATION DE COTISATION FSE/MDL

Année scolaire 2025/2026

RECU A CONSERVER PAR LA FAMILLE

Nom sur le chèque :

Cachet et signature de l'association

Nom et Prénom de l'élève :

Classe :

Reçu la somme de 20 € en Chèque / Espèces

Merci d'inscrire au dos du chèque les Nom, prénom et classe de l'élève à l'ordre du FSED



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Inspection Académique de l'Essonne

FICHE D'URGENCE ET DE RENSEIGNEMENTS

A L'ATTENTION DES PARENTS*

à remplir et à remettre à l'établissement

Nom de l'établissement

Année scolaire :

Nom :

Prénom :

Classe :

Date de naissance :

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

N° et adresse du centre de sécurité sociale :

N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

1. N° de téléphone du domicile :

2. N° du travail du père : Poste ou n° portable :

3. N° du travail de la mère : Poste ou n° portable :

4. Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté (SAMU). La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...) :

Votre enfant présente-t-il un problème de santé ? OUI NON

A-t-il bénéficié d'un PAI au collège ? OUI NON

Souhaitez-vous le remette en place au lycée ? OUI NON

Si oui, vous pouvez contacter le médecin scolaire du lycée par l'Intermédiaire des Infirmières (poste 199) dès la rentrée.

Votre enfant présente-t-il un trouble des apprentissages ? OUI NON

Votre enfant a-t-il bénéficié d'un PAP au collège ? OUI NON

Si oui se mettre en lien avec son professeur principal pour sa reconduction au lycée dès la rentrée pour sa reconduction.

Votre enfant a-t-il bénéficié d'un PPS au collège ? OUI NON

Si oui se mettre en lien avec l'infirmière (poste 199) et son professeur principal.

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : (facultatif).....

Date et signature

* DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

IMP 1A g/7